Image not found or type unknown

Vente bien immobilier avec succession

Par **Dom_54**, le **20/01/2014** à **18:07**

Bonjour,
Mon épouse est décédée il y a bientôt deux ans et maintenant je vends la maison que nous habitions, nous avons eu un fils de 34 ans qui est d'accord pour la vente et qui a déjà signé également le compromis de vente il y a quelques semaines. La signature de cette vente chez le notaire est prévue fin mars.

Ci-dessous la répartition de la succession ,
- 50% de la valeur totale du bien pour moi-même
- 50% des 50%, soit 25%, restants pour l'usufruit que j'ai (qui est à 50% compte tenu de mon âge)
- Les derniers 25% sont donc pour mon fils.

Mes questions sont les suivantes:

a) Mon fils étant d'accord de ne pas toucher sa part tout de suite, lors de cette vente, afin que je puisse racheter un autre bien immobilier avec ma nouvelle compagne, quelle serait la meilleure façon de procéder sachant je prevois tout de même de donner 25 000€
à mons fils dans un premier temps (soit environ la moitié de ce dont il a droit au titre de la succession) ?
b) Faut-il qu'il "renonce" ou est-il possible de mentionner ce point au notaire afin qu'il lui transmette directement ces 25 000€ (mais pas plus pour le moment) ?
c) Ces 25 000€ seraient ils bien sans frais ?

Vous remerciant par avance de vos réponses.

Par **JEAN S**, le **20/01/2014** à **22:54**

et que dit le notaire??

Par **Dom_54**, le **20/01/2014** à **23:58**

Bonsoir,
Pas encore rencontré le notaire, prévu fin mars normalement. Ma question est préliminaire à cet entretien.
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés